



Recrute par voie de mobilité interne, voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Technicien(e) en charge de la mise en œuvre de la compétence eaux pluviales (H/F)

(Cadre d'emplois des adjoints techniques et des techniciens)

Contexte :

Située au nord des Bouches-du-Rhône et au sud immédiat d'Avignon, la communauté d'agglomération Terre de Provence regroupe 13 communes (60 500 habitants) et exerce, notamment, les compétences collecte et traitement des déchets, le développement économique, la politique de la ville, l'habitat, l'action sociale, le tourisme et l'aménagement du territoire.

La Communauté d'agglomération Terre de Provence est compétente pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU). Un schéma directeur doit être lancé début 2025. Pour pouvoir assurer ces responsabilités qui sont exercées en lien avec les communes, Terre de Provence Agglomération recrute un technicien en charge de la mise en œuvre de la compétence eaux pluviales.

Missions du poste :

Au sein du pôle développement durable et sous l'autorité hiérarchique du directeur, vous apportez un soutien technique et administratif sur les 13 communes pour la mise en œuvre des actions nécessaires à l'application de la compétence eaux pluviales au sein de la communauté d'agglomération, vous en assurez les missions suivantes :

Réalisation des différentes tâches administratives et techniques nécessaires à l'exercice de cette compétence :

- Aide à la préparation des commissions,
- Aide à la préparation des notes à produire pour les bureaux et les conseils communautaires,
- Participation au suivi et à la préparation budgétaire,
- Gestion des opérations courantes d'entretien et de diagnostic des ouvrages,
- Suivi des travaux et gestion des ouvrages d'eaux pluviales sur le domaine public, résorption de points noirs identifiés au schéma directeur,
- Préparation des avis technique de la communauté (permis de construire, suivi des entreprises sur les zones d'activités),
- Transversalité avec les services communautaires et communaux.

Sur la compétence Eaux Pluviales Urbaines :

En vous appuyant, autant que possible sur les techniques alternatives favorisant l'infiltration, vous aurez à conseiller les communes, les administrés et les lotisseurs sur l'amélioration/préservation de la qualité des eaux des milieux aquatiques du territoire.

- Mettre en œuvre la compétence eaux pluviales qui a été transférée à la communauté d'agglomération,
- Mettre en place une politique d'entretien des ouvrages (bassins de rétention, station de pompage, réseaux) transférés à la communauté d'agglomération (collaborer avec

le service technique dans le cadre des marchés d'entretien, assurer le contrôle visuel périodique des collecteurs),

- Instruire les demandes d'avis (permis de construire, permis d'aménager...) avec propositions de réponses sur le volet gestion des eaux pluviales,
- Instruire et autoriser les demandes de branchement,
- Définir les travaux d'investissement urgents pour répondre aux points noirs en collaboration avec le service technique et le service travaux.
- Mise en place d'une politique de rejets (qualitative et quantitative) sur les ouvrages communautaires, gestion des autorisations de déversement,
- Gérer les points noirs (rejets non conformes, débordements des réseaux) et des incidents (pollutions accidentelles...),
- Participer à l'élaboration d'un schéma directeur pour la gestion des eaux pluviales urbaines,
- Mettre à jour et suivre les conventions de gestion avec les communes,
- Assurer le contrôle de réalisation des ouvrages de rétention privés des constructions neuves,
- Organiser et participer à des actions de sensibilisation, d'information, de formation de divers publics (aménageurs, architectes, élus, services techniques, particuliers...) pour une gestion intégrée des eaux pluviales,
- Faire le lien avec le service SIG pour mise à jour des données,
- Echanger et collaborer avec les autres techniciens des EPCI environnants,
- Rechercher des subventions et financements,
- Assurer la veille technique et juridique relative aux évolutions de votre domaine d'intervention.

En fonction des besoins et de l'intérêt du service, l'agent peut être positionné sur des missions complémentaires dans le respect de celles prévues à son cadre d'emplois.

Profil recherché :

- Être titulaire d'un diplôme Bac à bac + 2 avec expérience dans le domaine de l'eau pluviale et de l'assainissement.
- Disposer d'une expérience significative dans le domaine demandé, dans la conduite de projet
- Connaissance en hydrologie, en hydraulique urbaine et dimensionnement des réseaux et bassins,
- Comprendre le fonctionnement des réseaux et maîtriser la lecture des plans,
- Bonnes connaissances des règles de dimensionnement de solutions d'infiltration et de mise en œuvre de techniques alternatives au tout tuyau,
- Analyser les problèmes et dégager des solutions techniques fiables et pratiques,
- Utiliser l'outil informatique et les logiciels spécifiques,
- Capacité d'adaptation, réactivité, force de proposition,
- Être organisé, rigoureux et autonome,
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse,
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Power Point),
- Connaissance appréciée des règles de la commande publique et de la loi MOP,
- La maîtrise des outils DAO et SIG serait un plus,
- Permis B exigé.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Permis B indispensable,
- Déplacements fréquents sur le territoire de Terre de Provence et ponctuellement en région pour participer à des réunions, formations, ou animations notamment dans le cadre du travail en réseau.
- Disponibilité occasionnelle en soirée et week-end.
- Temps de travail : temps complet – cycle hebdomadaire du lundi au vendredi (36h sur 4,5 jours, avec RTT en sus)

Rémunération :

Statutaire + régime indemnitaire + participation employeur mutuelle santé labellisée et prévoyance + CNAS + Forfait mobilités durables + Tickets restaurant

Poste à pourvoir dès que possible

Candidature (lettre de motivation et CV, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) à adresser à :

Madame la Présidente
Terre de Provence Agglomération
5, place Marius Chabrand
13630 EYRAGUES

ou par mail à : recrutement@terredeprovence-agglo.com

Pour tout renseignement technique complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Michel SERVAIRE Directeur du développement durable au 04 32 61 45 42.